

SEANCE DU JEUDI 26 JUILLET 2007

DATE DE CONVOCATION : 26/07/2007
DATE D’AFFICHAGE : 27/07/2007

NOMBRE DE CONSEILLERS : 11
PRESENTS : 6
VOTANTS : 6

L’an deux mil sept le jeudi 26 juillet à 20 h 30 le conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur ROCHER Joseph, Maire.

Etaient présents : M. BARRAIS Philippe, Mme HIVERT Marie-Claude, M. HUCHEDÉ Michel, Adjoint, M. CORNÉE Hervé, MME DORGÈRE Marie-France,

Etaient absents excusés : MME MEIGNAN Géraldine, MM. ROCHER Jean-Luc, ROCHER Marc, et M. HERMAGNÉ Victor.

Etait absent non excusé : M. THUMERELLE Jean-Marie,

Formant la majorité des membres en exercice, MME HIVERT Marie-Claude a été élue secrétaire.

**OBJET : COMMISSION INTERCOMMUNALE D AMENAGEMENT FONCIER
POUR LE PROJET DE LGV BRETAGNE –PAYS DE LOIRE**

Monsieur le maire fait connaître que par lettre du 12 juin 2007, M. le Président du Conseil Général l’a invité à faire procéder par le Conseil Municipal à l’élection des propriétaires de bien fonciers non bâtis, exploitants ou non, appelés à siéger au sein de la commission intercommunale d’aménagement foncier.

L’avis invitant les candidats à se faire connaître a été affiché en mairie, le lundi 9 juillet, soit plus de 15 jours avant ce jour et a été inséré dans le journal Ouest France.

Se sont portés candidats, les propriétaires ci-après : MM BLIN Henri, BOISSEAU Auguste et REGEREAU Louis, qui sont de nationalité française, jouissent de leurs droits civiques, ont atteint l’âge de la majorité et possèdent des biens fonciers non bâtis sur le territoire de la commune.

La liste des candidats est donc arrêtée : MM BLIN Henri, BOISSEAU Auguste et REGEREAU Louis.

Il est alors procédé à l’élection, à bulletins secrets, dans les conditions fixées par l’article L.2121-21 du Code Général des collectivités territoriales.

Le nombre de votants étant de 6, la majorité requise est de 4 voix.

.../...

.../...

Ont obtenu au 1^{er} tour :

M. BLIN Henri 6 voix

M. BOISSEAU Auguste 6 voix

M. REGEREAU Louis : 6 voix

Compte tenu des voix recueillies par chacun d'entre eux, MM BLIN Henri & BOISSEAU Auguste sont élus membres titulaires et M. REGEREAU Louis est élu membre suppléant.

OBJET : SUBVENTION CENTRE DE LOISIRS

Monsieur le Maire fait part de la liste des enfants qui ont participé au centre de loisirs pour avril à juin soit 52 journées de présence.

Le conseil municipal DECIDE d'accorder une subvention de 3.50 € par jour soit une subvention totale de 182.00 €uros.

OBJET : CHANGEMENT DE LOCATAIRE AU 6 rue des SPORTS

En remplacement de M. et MME RJIBA Abdelwaheb qui ont quitté le pavillon locatif du 6 rue des sports au 30 juin 2007, et sur proposition de son Maire, le Conseil Municipal

Donne son accord, pour attribuer le pavillon locatif à Melle **FOUBERT Hélène** à compter du 1^{er} août 2007. Le prix du loyer est fixé à 450 € et sera révisé chaque 1^{er} février par rapport à l'indice du coût de la construction.

Une caution correspondant à un mois de loyer soit 450 € est demandée.

Autorise son Maire à signer un contrat de location avec l'intéressée.